Image not found or type unknown

Vente de moto annulée et non remboursée

Par **zzristes**, le **14/04/2012** à **10:41**

Bonjour,

J'ai été contacté par un vendeur de moto qui ma proposer sur un forum l'achat d'une moto à 2.900 €, il me propose un règlement en deux chèques puis un paiement 4 fois par CB, en vue de mes finances de cette façon je pouvais le faire, je lui envoie donc un chèque de 500 € début mars qu'il a encaisser deux jours plus tard.
je suis arrivé dans sa boutique 15 jours plus tard pour effectué le règlement par cb en 4 fois car sa boutique se trouvant a 350 km de chez moi, et ma cb refuser je suis donc revenu 15 jours plus tard avec la certitude sur ma cb, la le premier versement de 600 € passe mais les trois autres différé ne passe pas, en lui faisant un chèque du restant soit 1 800 € qu'il encaissait plus tard je pouvais partir avec la moto, je lui ai donc fait le chèque mais ma politique est de pas prendre ce que je n'ai pas payer, je suis donc repartit sans moto et sans mon chèque, arrivé chez moi j'ai appelé le centre de cb de ma banque qui ma confirmer que le règlement de 4 fois sans frais avait bien été accepter et ils m'ont donner un code valide 24h de confirmation a remettre au vendeur pour finaliser la transaction, je lui ai remis ce code le jour même mais il ne s'en ai occuper que 3 jours plus tard, il me demande donc le restant de la somme que je n'ai pas, j'ai donc annulé la réservation de cette moto et je lui ai demander de me restituer le chèque de 1 800 € ainsi que les 1 100 € déjà versé, a ce jour je n'ai reçu que le chèque et il veut conservé le restant de la somme en dédommagement,

Quels sont mes recours ?

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés